

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2012

**Présents** : Jean-Louis RICHARME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Alain MARCHISIO, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Jean-Claude LOYEZ est désigné secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 2) Principe d'acquisition de parcelle de bois
- 3) Déclassement de chemins ruraux
- 4) Proposition de convention de la SEA pour Praz D'Zeures

- 5) Fixation du prix de l'alpage de Praz D'Zeures
- 6) Demandes de subventions
- 7) Informations et questions diverses

|         | <i>Points abordés</i>   | <i>Décisions prises</i>  | <i>Points à revoir</i> |
|---------|---|--|------------------------|
| 1       | Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2011  | Avis favorable   |                        |
| 2       | Acquisition pour un montant de 15.000 € les parcelles de bois section B n°263, 264 et 265 appartenant à Madame Chantal AMOUDRY                  | Avis favorable   |                        |
| 3       | Déclassement de chemins ruraux à la Sauffaz   | Avis favorable de principe, sous réserve des résultats de l'enquête publique, pour déclasser des chemins ruraux jouxtant les propriétés de Monsieur César GLAREY et de Monsieur et Madame Stéphane RIPPOZ.<br>Charge Monsieur le Maire d'organiser l'enquête publique. |                        |
| 4       | Convention avec la Société d'Economie Alpestre pour les travaux sur le câble de Praz D'Zeures   | Avis favorable pour un montant estimé de 5600 € H.T.   |                        |
| 5       | Fixation du prix de l'alpage de Praz D'Zeures   | Montant fixé à 2150 € dès l'année 2012.  |                        |
| 6<br>a) | Demande de subvention de 400 € par le CCAS  | Avis favorable   |                        |
| 6<br>b) | Demande de location à titre gratuit de la salle des fêtes pour le concours de belote des Moutonniers et Chevriers du Petit Sulens le 25/02/2012 | Avis favorable   |                        |
| 7<br>a) | Participation étude du Syndicat Fier et Nom sur la prise de compétence des réseaux de collecte  | Avis favorable de principe   |                        |

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

|      | <u>Décisions prises</u>                                | <u>Qui ?</u> | <u>Fait quoi ?</u> | <u>Comment ?</u> | <u>Pour quand ?</u> |
|------|--|--------------|--------------------|------------------|---------------------|
| 7 g) | Revoir avec l'imprimeur pour les coquilles du bulletin | Le Maire     | Le rappelle        |                  |                     |

### 4. Proposition de convention de la SEA pour Praz D'zeures

Cette convention comprend les prestations suivantes :

- Recherche de financement dans le cadre du Plan Pastoral Territorial ;
- Convention AFP/commune ;
- Coordination avec les services de l'Etat ;
- Maîtrise d'œuvre des travaux ;
- Etablissement éventuel de la déclaration préalable.

Le montant des honoraires s'élève à 8% du montant total des travaux avec un montant de travaux plafonné à 70000 €.

Une subvention auprès du Conseil Général a été demandée (80 %).

### 5. Fixation du prix de l'alpage de Praz D'Zeures

Aujourd'hui il est à 2800 €. Une réévaluation du prix a été demandée à la SEA.

### 6. Demandes de subventions

#### *b) Les Moutonniers et chevriers du Petit Sulens*

Suite au mauvais résultat de la foire cantonale en octobre 2010, il est organisé un concours de belote fin février à Serraval.

### 7. Informations et questions diverses

#### *a) Syndicat Fier et Nom*

Le Syndicat va lancer une étude sur la prise de compétence des réseaux de collecte, étude qui réalisera un état des lieux de chaque collectivité, une analyse financière des budgets d'assainissement, une analyse des tarifs ainsi qu'une prospective sur les projets d'investissement futurs. Il propose d'y associer les communes autour de son territoire.

#### *b) Réseau d'eau*

Projets 2012 :

- vanne de sectionnement au bois Berger.
- réducteur de pression devant le poteau incendie vers chez Jean-François JOSERAND.

#### *c) Bâtiments 2012*

Réunion avec Monsieur Maleysson, le 24/01, pour aider la commune dans ses travaux de bâtiments (accessibilité, menuiseries mairie, poutres du clocher).

La commune est toujours en attente du devis de l'entreprise Thiaffey-Rencorel pour le refuge de Praz D'Zeures.

#### *d) Zone artisanale*

L'ouverture des plis a eu lieu le 17/01. 8 offres ont été déposées. 2 entreprises ont des propositions très proches.

Le bureau Profils Etudes examine les offres et envoie à la commune le rapport d'analyse pour le choix définitif.

A ce jour, le Conseil Général ne veut pas que la commune passe les réseaux via une tranchée.

Une réunion de la commission zone artisanale est prévue le 02/02 à 20h30.

#### *e) PLU*

Le diagnostic est en cours de relecture par les élus et l'inventaire des bâtiments réhabilitables a été fait.

#### *f) Convention les Vergers/ONF*

Elle a été signée entre l'association et l'ONF. A revoir sur place, au printemps, pour l'implantation définitive sur le terrain de Sur Fattier.

#### *g) Bulletin communal*

Quelques coquilles ont été faites au niveau de l'impression.

*h) Parking col du marais*

Ce problème avait été évoqué lors de la réunion sur l'urbanisme.

Proposition : mettre 4 panneaux :

- Un vers l'abri bus au Col du Marais indiquant que le stationnement doit que sur le côté droit de la route.
- Un vers chez Roland DURET qui indique que le stationnement est interdit sur la voie publique.
- Un autre (emplacement à déterminer) avec un texte rappelant le « bon comportement du randonneur ».
- Un devant la salle des fêtes indiquant le stationnement en épi (usage réservé à la salle des fêtes).

Un courrier va être envoyé à toutes les associations pour rappeler certaines règles d'usage de la salle des fêtes.

*i) CCVT*

Monsieur le Maire présente les différents qui opposent le maire de Thônes avec le Maire d'Entremont.

Le PLH a été approuvé courant décembre avec la mise en place d'un fonds de minoration foncière, pour aider les communes à faire du logement social.

*j) Sono*

Une petite sono a été commandée auprès de Lino BONATO pour un montant d'environ 400 €.

*k) Office Tourisme Thônes-Val Sulens.*

Un projet de mise en valeur des sentiers situés hors du PPDIR est en cours. Alain MARCHISIO est chargé de suivre ce projet pour la commune.

*l) La Lavanche*

Une proposition d'achat à l'amiable a été faite. Un propriétaire a accepté. Une entrevue est programmée avec le deuxième propriétaire.

*m) Déneigement*

Il a été demandé à l'employé communal de faire son premier passage le plus rapidement possible (environ 5h00), sans faire les places de parking. Le 2<sup>ème</sup> passage est consacré à faire les places et les parkings.

*n) Paiement par internet*

Une rencontre a été organisée avec le Percepteur, le Trésor Public et le secrétariat. Projet : proposer aux habitants de payer leurs factures avec leurs cartes bancaires depuis internet.

*o) Recensement*

Il a commencé depuis le 19 janvier 2012. Deux agents recenseurs : Régine DUHAYON et Corinne HUE.

*p) Repas annuel*

Il aura lieu le 3 février 2012.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2012

**Présents** : Jean-Louis RICHARME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Alain MARCHISIO, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Jean-Claude LOYEZ est désigné secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 2) Principe d'acquisition de parcelle de bois
- 3) Déclassement de chemins ruraux
- 4) Proposition de convention de la SEA pour Praz D'Zeures

- 5) Fixation du prix de l'alpage de Praz D'Zeures
- 6) Demandes de subventions
- 7) Informations et questions diverses

|         | <i>Points abordés</i>   | <i>Décisions prises</i>  | <i>Points à revoir</i> |
|---------|---|--|------------------------|
| 1       | Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2011  | Avis favorable   |                        |
| 2       | Acquisition pour un montant de 15.000 € les parcelles de bois section B n°263, 264 et 265 appartenant à Madame Chantal AMOUDRY                  | Avis favorable   |                        |
| 3       | Déclassement de chemins ruraux à la Sauffaz   | Avis favorable de principe, sous réserve des résultats de l'enquête publique, pour déclasser des chemins ruraux jouxtant les propriétés de Monsieur César GLAREY et de Monsieur et Madame Stéphane RIPPOZ.<br>Charge Monsieur le Maire d'organiser l'enquête publique. |                        |
| 4       | Convention avec la Société d'Economie Alpestre pour les travaux sur le câble de Praz D'Zeures   | Avis favorable pour un montant estimé de 5600 € H.T.   |                        |
| 5       | Fixation du prix de l'alpage de Praz D'Zeures   | Montant fixé à 2150 € dès l'année 2012.  |                        |
| 6<br>a) | Demande de subvention de 400 € par le CCAS  | Avis favorable   |                        |
| 6<br>b) | Demande de location à titre gratuit de la salle des fêtes pour le concours de belote des Moutonniers et Chevriers du Petit Sulens le 25/02/2012 | Avis favorable   |                        |
| 7<br>a) | Participation étude du Syndicat Fier et Nom sur la prise de compétence des réseaux de collecte  | Avis favorable de principe   |                        |

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

|      | <u>Décisions prises</u>                                | <u>Qui ?</u> | <u>Fait quoi ?</u> | <u>Comment ?</u> | <u>Pour quand ?</u> |
|------|--|--------------|--------------------|------------------|---------------------|
| 7 g) | Revoir avec l'imprimeur pour les coquilles du bulletin | Le Maire     | Le rappelle        |                  |                     |

### 4. Proposition de convention de la SEA pour Praz D'zeures

Cette convention comprend les prestations suivantes :

- Recherche de financement dans le cadre du Plan Pastoral Territorial ;
- Convention AFP/commune ;
- Coordination avec les services de l'Etat ;
- Maîtrise d'œuvre des travaux ;
- Etablissement éventuel de la déclaration préalable.

Le montant des honoraires s'élève à 8% du montant total des travaux avec un montant de travaux plafonné à 70000 €.

Une subvention auprès du Conseil Général a été demandée (80 %).

### 5. Fixation du prix de l'alpage de Praz D'Zeures

Aujourd'hui il est à 2800 €. Une réévaluation du prix a été demandée à la SEA.

### 6. Demandes de subventions

#### *b) Les Moutonniers et chevriers du Petit Sulens*

Suite au mauvais résultat de la foire cantonale en octobre 2010, il est organisé un concours de belote fin février à Serraval.

### 7. Informations et questions diverses

#### *a) Syndicat Fier et Nom*

Le Syndicat va lancer une étude sur la prise de compétence des réseaux de collecte, étude qui réalisera un état des lieux de chaque collectivité, une analyse financière des budgets d'assainissement, une analyse des tarifs ainsi qu'une prospective sur les projets d'investissement futurs. Il propose d'y associer les communes autour de son territoire.

#### *b) Réseau d'eau*

Projets 2012 :

- vanne de sectionnement au bois Berger.
- réducteur de pression devant le poteau incendie vers chez Jean-François JOSERAND.

#### *c) Bâtiments 2012*

Réunion avec Monsieur Maleysson, le 24/01, pour aider la commune dans ses travaux de bâtiments (accessibilité, menuiseries mairie, poutres du clocher).

La commune est toujours en attente du devis de l'entreprise Thiaffey-Rencorel pour le refuge de Praz D'Zeures.

#### *d) Zone artisanale*

L'ouverture des plis a eu lieu le 17/01. 8 offres ont été déposées. 2 entreprises ont des propositions très proches. Le bureau Profils Etudes examine les offres et envoie à la commune le rapport d'analyse pour le choix définitif.

A ce jour, le Conseil Général ne veut pas que la commune passe les réseaux via une tranchée.

Une réunion de la commission zone artisanale est prévue le 02/02 à 20h30.

#### *e) PLU*

Le diagnostic est en cours de relecture par les élus et l'inventaire des bâtiments réhabilitables a été fait.

#### *f) Convention les Vergers/ONF*

Elle a été signée entre l'association et l'ONF. A revoir sur place, au printemps, pour l'implantation définitive sur le terrain de Sur Fattier.

#### *g) Bulletin communal*

Quelques coquilles ont été faites au niveau de l'impression.

#### *h) Parking col du marais*

Ce problème avait été évoqué lors de la réunion sur l'urbanisme.

Proposition : mettre 4 panneaux :

- Un vers l'abri bus au Col du Marais indiquant que le stationnement doit que sur le côté droit de la route.
- Un vers chez Roland DURET qui indique que le stationnement est interdit sur la voie publique.
- Un autre (emplacement à déterminer) avec un texte rappelant le « bon comportement du randonneur ».
- Un devant la salle des fêtes indiquant le stationnement en épi (usage réservé à la salle des fêtes).

Un courrier va être envoyé à toutes les associations pour rappeler certaines règles d'usage de la salle des fêtes.

#### *i) CCVT*

Monsieur le Maire présente les différents qui opposent le maire de Thônes avec le Maire d'Entremont.

Le PLH a été approuvé courant décembre avec la mise en place d'un fonds de minoration foncière, pour aider les communes à faire du logement social.

#### *j) Sono*

Une petite sono a été commandée auprès de Lino BONATO pour un montant d'environ 400 €.

#### *k) Office Tourisme Thônes-Val Sulens.*

Un projet de mise en valeur des sentiers situés hors du PPDIR est en cours. Alain MARCHISIO est chargé de suivre ce projet pour la commune.

#### *l) La Lavanche*

Une proposition d'achat à l'amiable a été faite. Un propriétaire a accepté. Une entrevue est programmée avec le deuxième propriétaire.

#### *m) Déneigement*

Il a été demandé à l'employé communal de faire son premier passage le plus rapidement possible (environ 5h00), sans faire les places de parking. Le 2<sup>ème</sup> passage est consacré à faire les places et les parkings.

#### *n) Paiement par internet*

Une rencontre a été organisée avec le Percepteur, le Trésor Public et le secrétariat. Projet : proposer aux habitants de payer leurs factures avec leurs cartes bancaires depuis internet.

#### *o) Recensement*

Il a commencé depuis le 19 janvier 2012. Deux agents recenseurs : Régine DUHAYON et Corinne HUE.

#### *p) Repas annuel*

Il aura lieu le 3 février 2012.